

MAISON FAMILIALE RURALE « LE VILLARET »

ASSEMBLEE GENERALE 6 MAI 2022

- * Accueil par Mr Christian COMBAZ, Président
- * Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente,
- * Rapports d'activités de l'Association et de la MFR
- * Rapport financier 2021 et vote des cotisations par M. Eric ANGELLOZ-NICOUD
- * Rapport du Commissaire aux Comptes
- * Budget prévisionnel 2022 par Mr Frédéric BATTISTELLA, Directeur
- * Renouvellement et élections des membres du Conseil d'Administration
- * Rapport moral / d'orientation par le Président
- * Clôture de l'Assemblée



CFA-MFR LE VILLARET

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020 DE L'ASSOCIATION MFR LE VILLARET

Le 07 Mai 2021 à 18H10 les membres de l'association de la Maison Familiale Rurale se sont réunis sur convocation écrite.

Dans ce contexte d'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner la propagation du covid-19, en particulier l'ordonnance n° 2019-321 du 25 mars 2020, le Conseil d'administration a décidé de tenir l'Assemblée générale à huis clos, hors la présence physique de ses adhérents mais avec une participation à distance de l'ensemble des adhérents.

L'Assemblée Générale se réunit valablement quel que soit le nombre de présents, il n'y a pas de quorum. Les votes se feront à main levée tout le monde étant d'accord. Les pouvoirs sont interdits, les décisions sont donc réputées valables.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par Christian COMBAZ, président de l'association.

Les intervenants lors de l'AG :

- Delphine CHAILLOT, vice-présidente,
- Eric ANGELLOZ-NICOUD, trésorier.
- Marie-Christine BORDIGA, en sa qualité d'adjointe de direction de la MFR.
- Frédéric BATTISTELLA, en sa qualité de directeur de la MFR.

Après lecture du rapport d'activités de l'association par Delphine CHAILLOT, Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport d'activités de la MFR par Marie-Christine BORDIGA, Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes par Eric ANGELLOZ, Celui-ci est approuvé à l'unanimité, le résultat de - 47 612,07€ est affecté au report à nouveau.

Après la présentation et l'explication du budget prévisionnel (-336 000 Euros) par Frédéric BATTISTELLA celui est approuvé à l'unanimité.

Après explications sur le montant des cotisations pour adhérer à l'association, Celui-ci est approuvé à l'unanimité (100 euros).

L'administratrice démissionnaire est : Jocelyne ROCHET

Les administrateurs sortants qui ne se représentent pas sont : Sandra GUIDON, Yves MILLOT

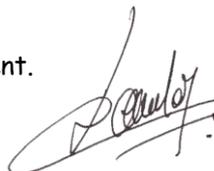
Les administrateurs sortants et se représentant sont réélus à l'unanimité : Fabrice ANTHOINE, BOTTOLLIER-CURTET Frédéric, CHAILLOT Delphine, Christian COMBAZ.

3 nouveaux candidats sont également élus à l'unanimité, il s'agit de : Joffrey CONVERS (coopté le 24.09.2020), Cindy THOME (cooptée le 24.09.2020) et de Nadège FAIVRE.

Après lecture du rapport moral et d'orientation par Christian COMBAZ, Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Le procès-verbal a été dressé par Christian COMBAZ, Président.



RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASSOCIATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 Mai 2022

La Maison Familiale a la particularité d'être une association. Cela signifie concrètement que les décisions sont prises par les acteurs de la maison (maîtres de stage, tuteurs, professionnels, parents d'élèves, anciens élèves...)

Depuis la dernière Assemblée Générale du 07 Mai 2021, le Conseil d'Administration composé de 17 personnes s'est réuni 8 fois, les 07 Mai 2021, 20 Mai 2021, 24 Juin 2021, 06 Septembre 2021 (réunion extraordinaire), 16 Septembre 2021, 02 Décembre 2021 (réunion extraordinaire), 13 Janvier 2022, 07 Avril 2022.

Le bureau composé de 8 personnes s'est réuni 6 fois les 20 octobre 2021, 04 Novembre 2021, 16 Novembre 2021, 25 Novembre 2021, 03 Mars 2022, 31 Mars 2022.

S'il est vrai que les décisions majeures sont prises lors des réunions, il est un aspect important du rôle d'administrateur : celui de contribuer à faire vivre l'établissement.

C'est pour ses raisons que nous avons amorcé en 2021 la réécriture du projet de notre association en collaboration avec l'équipe. Nous nous sommes, entre autres, appuyés sur un audit de l'Union Nationale réalisé du 19 au 21 octobre 2021 et sur le travail mené dans le cadre de l'obtention du Label Lucie, validant notre entrée dans une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).

L'objectif est d'impulser une nouvelle dynamique pour la MFR et ses composantes afin de pérenniser l'association dans la durée et de permettre à tous, directeur, salariés et CA de mener à bien leurs missions pour la réussite des jeunes.

Concernant les investissements en 2021, la MFR a surtout investi dans la partie numérique (travail sur des modules complémentaires de notre site internet) et achat subventionné de 2 salles informatiques mobiles. La MFR a aussi entretenu ses bâtiments afin de toujours bénéficier d'un outil performant.

A la Maison Familiale du Villaret, des commissions composées d'administrateurs et de membres de l'équipe sont mises en place chaque année pour réfléchir sur ce qui existe et améliorer le quotidien. Elles peuvent évoluer, ou être modifiées au fil des problématiques et besoins rencontrés. Je vais vous donner un aperçu des missions de chaque commission qui ont œuvré ses derniers mois pour avancer sur les objectifs fixés, en dehors de la commission embauche bien entendu.

LE COMITE PILOTAGE DU PROJET d'ASSOCIATION :

Comme je l'ai annoncé, La MFR du VILLARET avait à cœur de relancer son projet d'Association dès la rentrée 2021. Pour cela, le CA s'est appuyé sur trois supports : le premier étant une partie des recommandations du rapport d'audit qui a eu lieu en Octobre 2021. Le second support étant le fruit de deux journées de travail de réflexion mené avec tous les membres de l'équipe et l'aide d'un organisme externe. Et le troisième, le dossier qui a validé notre labellisation RSO en Novembre 2021.

L'ensemble de ce travail nous a permis de redéfinir notre histoire, notre vocation, nos valeurs, nos perspectives à 2027, qui nous voulons être pour nos apprenants, nos partenaires, nos membres et notre équipe pour agir sur le territoire local en cohérence avec nos engagements et nos valeurs pour la réussite de nos jeunes.

Notre objectif est donc de dessiner un projet d'Association synthétique d'ici l'été 2022 et un document complet pour les 80 ans de notre MFR en 2023.

LA COMMISSION RESPONSABILITE SOCIETALE des ORGANISATIONS (RSO)

C'est une nouvelle commission qui fait écho et le lien avec le projet d'association. Elle est répartie en **3 sous-commissions** :

- **1ère sous-commission TERRITOIRE** : traite de l'environnement (impact et orientation), elle s'était essouffée ces dernières années (depuis la fin du Lycée Eco-responsable), mais souhaite remettre des actions en place dans un objectif commun. Un 2ème travail est en cours avec le choix des fournisseurs et des partenaires (en créant et souhaitant répondre à une grille de critères qualitatifs ex : circuit court, respect des droits du travail...). Un autre point est à l'étude celui du développement local.

- **2ème sous-commission APPRENANTS** : Réfléchi sur la qualité et l'éthique au niveau de la vie dans la MFR, les formations proposées, le Handicap, la relation aux familles, relations avec les professionnels.
- **3ème sous-commission COPIL: communication et pilotage** : inscrit la RSO dans le pilotage de l'association, qui couvre tous les engagements de la RSO, communication aussi sur nos actions sur le Territoire, sur notre façon de communiquer, en lien avec les formations, la QVT (Qualité de Vie au Travail), le Plan de développement des compétences des salariés en lien avec leurs compétences actuelles. La partie associative se place dans cette partie. Partir sur ces idées pour la RSO et les croiser avec le plan d'action du conseil d'administration. Les administrateurs intégreront leur plan d'action dans leur réflexion.

LA COMMISSION PROSPECTIVE FORMATION (continue, apprentissage, VAE etc.)

Elle s'est réunie une 1^{ère} fois en Février 2022 afin de faire un état des lieux des formations à la MFR, de leur évolution à court/moyen terme mais aussi pour réfléchir à toutes les pistes à suivre (ou pas) concernant des ouvertures de nouvelles formations ou titres à la MFR (en formation initiale, en apprentissage, en VAE ou dans le cadre de la formation continue). Une fois ce 1^{er} travail effectué, elle s'est réunie une 2^{ème} fois en Mars 22, pour travailler plus spécifiquement sur une formation envisagée à la rentrée 2023 (Bac Pro AGORA) et mettre en place un plan d'action adéquat.

LA COMMISSION FINANCES :

Elle se réunit pour faire le point sur le budget réalisé à l'instant T par rapport au budget prévisionnel, pour suivre la gestion financière de la maison familiale. Elle fait un état des lieux en général 2 fois par an (juillet et octobre) des comptes, quelques mois après l'AG et quelques mois avant la clôture des comptes. Au cours de ces réunions il est procédé à l'examen de chaque compte, le directeur et la comptable donnant à la commission toutes les précisions souhaitées. Elle est composée de salariés et d'administrateurs. Elle est présidée par notre trésorier.

LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT : C'est une institution obligatoire dans la constitution du CFA. Nous sommes CFA autonome depuis juin 2020.

Nous avons 3 conseils de perfectionnement par an (septembre, janvier et juin) qui échangent sur la partie apprentissage de la MFR (mobilité, handicap, investissements, formations, règlement intérieur des apprentis...). Ce n'est pas un organe décisionnel mais consultatif. Les propositions sont ensuite soumises et votées au CA.

Ce que nous souhaitons profondément, c'est que les MFR ne soient plus étiquetées comme l'école de la dernière chance, mais qu'elles soient reconnues et valorisées par leurs formations professionnelles riches et variées répondant à un réel besoin du territoire.

Chères familles, étant adhérentes de notre association, vous êtes partie prenante de nos valeurs, mais vous pouvez également dès aujourd'hui être acteur en rejoignant notre CA.

Delphine CHAILLOT

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MFR

Comme chaque année, nous avons organisé de nombreuses interventions et visites avec les différents groupes d'apprenants :

■ **Technique** : visites d'entreprises, rencontre avec des professionnels, accueil sur salon, conférences de l'ANEM..

■ **Culturel** : opéra (financé par la Région), musées, cinéma, festival, spectacles à Bonlieu...

■ **Orientation** : CIO ; BIJ ; rencontre de professionnels ; présentation de formations par des écoles ...

■ **Prévention** (financées par la Région) : sexualité ; fakenews ; réseaux sociaux ; le harcèlement ; CJC ...

■ **Développement durable** : du flocon à la vague ; consommation d'énergie ; artisans du monde ...

■ **Ouverture sur le monde** : stage Erasmus à Copenhague - report du stage en Grèce à l'automne.



En soirée ou en journée, les jeunes ont pu participer à des animations, sorties de cohésion, sorties sportives diverses : bowling, présence sur la coupe du monde de biathlon au Grand-Bornand, tir à l'arc, accro branche, jeu de piste à Annecy...



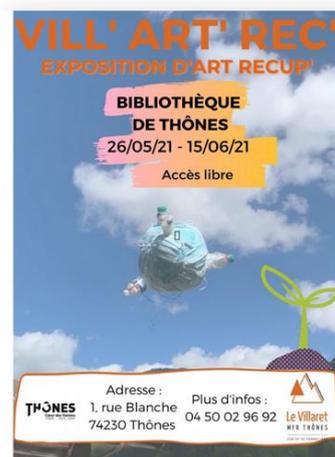
Rémi, maitre d'internat, propose toutes les semaines des activités diverses et variées aux internes : soirée halloween, soirée de Noël, pique-nique, sortie patinoire...

Cette année, nous avons décidé de mettre un coup de projecteur sur les actions menées en lien avec les partenaires du territoire :



Virginie et Sophie ont proposé aux jeunes de premières SAPAT de réfléchir et réaliser l'animation d'une après-midi au centre de loisirs des Abeilles. Mobilisation réussie des deux groupes qui ont fait preuve d'une belle créativité.

Les élèves de 2nd SAPAT ont participé à une journée de ramassage de déchets sur Thônes en collaboration avec la mairie. L'objectif était de rapporter de quoi créer une exposition d'art récup à la bibliothèque durant l'été 2021. Devant le succès rencontré, l'action est reconduite cette année.



En terminale SAPAT, les jeunes doivent mener des projets avec des associations locales dans le cadre des actions professionnelles. Les partenaires qui nous ont fait confiance et accompagnés sont :

- EHPAD Joseph Avet Thônes (création de nichoirs avec les résidents et la collaboration de l'Ecomusée du bois et de la forêt).
- Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes (Réalisation d'une frigo thèque ; Préparation de Grands jeux à thème)
- OVE ESAT Myriade Thônes (sensibilisation au bien-être)
- ADMR de Thônes (Prévention alimentation et hydratation auprès des personnes âgées)

THÔNES

Cinq élèves de la MFR du Villaret ont construit des nichoirs avec des résidents de l'Ehpad Le Chant du Fier

Dans le cadre d'une action professionnelle, cinq élèves de la MFR du Villaret en Bac professionnel terminale Sapat (Services aux personnes et aux territoires) ont mis en place un projet à destination des usagers d'une structure du territoire, en collaboration avec l'Ecomusée du bois et de la forêt.

C'est tout naturellement que les élèves se sont tournés vers les résidents de l'Ehpad Le Chant du Fier qui les a accueillies chaleureusement. L'activité, qui consistait à la construction de nichoirs à oiseaux, s'est déroulée avec un groupe de 10 personnes âgées très motivées. C'est donc avec enthousiasme que les résiden-

tes ont manié scies, marteaux, clous dans une belle ambiance animée par les élèves et l'animatrice de l'Ecomusée. Elles ont aussi été amenées à reconnaître des chants d'oiseaux et leurs caractéristiques, ce qui les a également beaucoup intéressés.

Cette belle collaboration avec des structures du territoire a été bien au-delà des attentes des élèves qui ont trouvé la convivialité, la bonne humeur et des échanges intergénérationnels d'une grande qualité. Elles ont apprécié la disponibilité des structures locales qui leur ont permis de réaliser ce projet d'étude.

Jean-Paul CHAVAS

Une belle ambiance entre les résidentes, les étudiantes et l'animatrice de l'Ecomusée du bois et de la forêt. Photo Le DL/J.-P.C.

Enfin, suite à l'ouverture de notre BTSA DATR à la rentrée 2021, les jeunes étudiants de cette 1^{ère} promotion, encadrés par Peggy, sont en train de réaliser un diagnostic à la demande de l'Ecomusée du bois sur les attentes des établissements scolaires par rapport au projet de forêt-école. Le dossier sera présenté en mai. Un travail de collaboration engageant et motivant.



Tout au long de l'année nous favorisons ces partenariats qui sont riches en apports. Nous tenons à remercier vivement les personnes qui s'engagent à nos côtés et nous accompagnent dans notre action de formation.

En termes de communication, voici les nouveautés :

- Mise à jour de nos **fiches formation** avec la nouvelle charte graphique des MFR au niveau national
- Création d'un film « **visite virtuelle** » de la MFR (visible sur notre site internet) en 3D afin de découvrir toute la MFR des salles de classes à l'internat (porteur pour les familles et les locations).
- Publications régulières sur nos pages **Facebook** et **Instagram** avec la diffusion de portraits d'anciens élèves, des articles sur les sorties ou les rencontres de nos jeunes en veillée ou sur des temps de cours, du stage Erasmus. Nous avons également créé notre page **LinkedIn** que nous alimentons régulièrement mais plutôt destinés aux professionnels, aux partenaires que nous suivons et qui nous suivent (189 abonnés à l'heure actuelle). Elle vient compléter celle du Directeur active depuis quelques années.
- Participation, à nouveau, à des **salons d'orientation** (Salon PREP'A à la Roche/Foron, FORMA à l'Espace rencontre d'Annecy le Vieux, salon de l'étudiant de Grenoble ou d'Annecy pour notre BTSA DATR avec les MFR Sup' des Savoie)
- **Présentation de nos formations** ou envoi de plaquettes dans les collèges, CIO du secteur ou MFR au niveau départemental ou régional.
- Création en cours de **vidéos « métiers »** sur tous nos diplômes et qui seront diffusées sur notre site et réseaux sociaux dès la fin de leur montage.
- Vidéo sur Instagram (on_the_road_ap) d'une de nos apprentis Auxiliaire de Puériculture pour partager son quotidien d'apprenti dans le cadre d'une campagne de communication de la Fédération des MFR des Savoie et financée par la Région AURA.

RAPPORT FINANCIER 2021

Nous sommes à un peu plus de deux ans après la crise sanitaire qui a touché l'ensemble des continents. Celle-ci a eu un impact important sur nos structures, cette période a été difficile pour nos équipes, nos formateurs qui ont dû s'adapter sans cesse mais aussi nos jeunes, qui se sont retrouvés éloignés, un accompagnement rendu plus complexe car souvent à distance en visioconférence. Cette crise aura fait douter davantage les jeunes dans le choix de leur orientation, remis en cause leur projet, certains métiers, domaines d'activité complètement désertés du fait de la crise.

La MFR n'a pas été épargnée non plus au niveau de ses formations et les effectifs en classe de seconde SAPAT ont été divisé par deux (22 jeunes à la rentrée 2020/2021), soit une classe au lieu de deux historiquement.

L'ensemble du département a connu et connaît encore une baisse pour cette formation SAPAT qui de plus, sera réformée à la rentrée 2022 pour les classes de secondes et en 2023 pour le cycle terminal (1^{ère} et Terminale).

A ce jour, nous n'avons pas la connaissance de l'éventuel impact sur nos effectifs, ni sur l'évolution de cette formation.

Il faudra pour notre MFR comme pour les autres s'adapter à ce nouveau référentiel.

Cette baisse d'effectifs a un impact direct sur nos subventions depuis 2 ans, 20 jeunes de moins c'est environ 100'000€ de subventions hors frais de pension et de scolarité. En 2020, la réforme de la taxe d'apprentissage a amené une réforme de la collecte de cette taxe qui génèrait pour notre maison une entrée annuelle d'environ 120'000€, contre 18'000 € en 2020 et 2021, et ce pour la dernière année. Elle est désormais incluse dans le coût contrat de chaque jeune et versée directement par les opérateurs de compétences.

L'ensemble de nos charges est plutôt bien maîtrisé depuis des années bien que certains postes (alimentation, fuel ou l'électricité par exemple) aient augmenté et connaîtront pour le prochain exercice une hausse significative.

Nous avons priorisé des investissements utiles pour maintenir un bon outil pédagogique, notamment notre visibilité à l'extérieur en améliorant notre site web, notre communication marketing pour toucher et tenter de recruter plus de jeunes. D'autres investissements ont été fait pour maintenir et renouveler le parc informatique ou entretenir ou rénover des salles de classes et nos locations.

Nos équipes ont mis en place plusieurs solutions pour maîtriser toutes les charges dans l'espoir que nos effectifs augmentent. Notre Conseil d'administration et toute l'équipe souhaitent trouver des solutions pour dynamiser nos formations, stabiliser voire augmenter nos effectifs pour pérenniser notre association. Notre ratio de masse salariale est supérieur de plus de 4% à celui recommandé au niveau national, élément soulevé par nos auditeurs et le commissaire aux comptes.

Pour ce qui est de nos produits, nous étions inquiets au début de l'année 2021, il était difficile pour nos groupes de passage de finaliser leurs réservations, contraintes par les décisions sanitaires. Malgré cela, nous avons eu une deuxième partie de l'année très bien remplie, permettant plus de 70'000€ d'entrée financière.

La période a fait également que les organismes extérieurs ont moins fait appel à nos ressources pour des formations externes génératrices de belles entrées financières les autres années. Il est à noter une reprise tout de même sur la 2^{ème} partie de l'année 2021.

La rémunération de certains placements arrivés à terme et moins rémunérateurs à ce jour a fait baisser nos produits financiers.

L'ensemble de ces paramètres font que notre résultat d'exploitation s'est largement dégradé depuis 2019 passant de 127'248€ à une perte d'exploitation de 37'641 €, nous obligeant soit à trouver de nouvelles entrées financières ou baisser encore nos charges.

Notre résultat est donc lui aussi passé d'un bénéfice en 2019 de 14'616 € après versement de la prime Macron à l'équipe à une perte de 208'112 € en 2021.

Nous avons dû faire face à une trésorerie régulièrement dehors (environ 200'000€), nous obligeant à faire le tampon et puiser dans notre trésorerie dans l'attente du versement des subventions de la part des OPCO.

La gestion de la MFR reste saine avec une capacité en fonds de roulement d'environ 5 mois (la moyenne nationale des MFR est à environ 3 mois) et conserve malgré tout une bonne trésorerie grâce à la vigilance et la bonne gestion financière depuis des années. Cela démontre notre capacité d'investir pour maintenir un outil pédagogique de qualité.

Le résultat négatif de l'exercice 2021 et la baisse des effectifs des rentrées de septembre 2020 et 2021, nous oblige à réfléchir pour les prochaines années afin de retrouver une situation financière équilibrée, positive.

Il faut souligner qu'une baisse d'effectifs a un impact financier sur 3 exercices, durée de la formation des jeunes.

Une période de transition est en cours, basée sur une réflexion et un travail au travers de la réécriture du projet d'association à 5 ans, des commissions actives, de réunions de CA et bureau en impliquant les équipes pour de nouvelles formations pour redynamiser l'offre de formations et pérenniser notre association de la MFR du Villaret.

Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives pour leur travail, leur implication et leur disponibilité cette année. Un remerciement particulier à Chantal Mermillod notre comptable qui est partie à la retraite en septembre et à Catherine Degrave pour avoir repris avec brio ce poste en cours d'année. Son expérience passée en MFR, nous a beaucoup aidé, alors merci à vous deux. Je remercie également mes collègues administrateurs pour leur implication.

Nous remercions aussi le conseil régional, le conseil départemental, la CCVT, la Mairie de Thônes et nos élus politiques qui nous aident à maintenir un outil pédagogique performant pour la réussite de nos jeunes au sein de la MFR.

Les pièces comptables ont été vérifiées, les écritures correspondent aux documents présentés, que la comptabilité est correctement tenue et que les comptes bancaires correspondent. Les pièces comptables sont à disposition et consultables auprès du directeur ou de la comptable de la MFR sur demande.

Je propose à l'assemblée d'approuver les comptes présentés et de reporter le résultat négatif de 208'112 € au report à nouveau.

Eric ANGELLOZ-NICOUD

MAISON FAMILIALE "LE VILLARET"

Le 2 mai 2022

	<i>REALISE 2020</i>	<i>REALISE 2021</i>
TOTAL DES CHARGES	1 884 784 €	1 945 612 €
ACHATS	162 878,15 €	191 621,54 €
SERVICES EXTERIEURS	56 427,20 €	99 340,24 €
AUTRES SERVICES	209 679,13 €	164 177,70 €
IMPOTS ET TAXES	24 317,27 €	22 386,40 €
CHARGES DU PERSONNEL	1 117 073,08 €	1 249 704,54 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 689,30 €	6 863,97 €
CHARGES FINANCIERES	12 785,15 €	11 539,23 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	122 680,00 €	32 075,25 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	175 255,13 €	167 903,43 €
TOTAL DES PRODUITS	1 716 501 €	1 737 501 €
COMPTE ELEVES	823 701,72 €	1 007 275,74 €
PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	43 718,24 €	84 175,48 €
CONCOURS PUBLICS (TA)	19 199,69 €	20 160,06 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (T.A. incluse)	731 131,50 €	511 122,98 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 334,92 €	19 728,46 €
PRODUITS FINANCIERS	7 659,47 €	5 682,61 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS - AMORTIS. SUBVENT.	62 209,19 €	69 095,57 €
REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	1 350,00 €	7 937,26 €
TRANSFERT DE CHARGES	9 195,97 €	12 322,44 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-168 284 €	-208 112 €

SORHOGECO

SOCIETE RHODANIENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. B2 69130 ECULLY
SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 25
Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 contact@sorhogeco.com

Association Maison Familiale Rurale Le Villaret

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

exercice clos le 31 décembre 2021

Association Maison Familiale Rurale Le Villaret

Siège social : 1 Rue Marguerite Frichelet – 74230 THONES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale Le Villaret relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

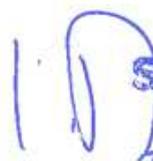
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 22 avril 2022


SORHOGECO
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
42 Chemin du Moulin Carron Bât B2
69130 Ecully
Sorhogeco S.A.S.
Commissaire aux Comptes : 04 37 65 37 57
contact@sorhogeco.com
Siret 404 971 830 00025

RESULTATS AUX EXAMENS

EXAMENS / SESSION	Elèves présentés	Elèves reçus	% réussite
BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES			
2017	42	33	78.6 %
2018	50	41	82 %
2019	26	21	80.8 %
2020	58	52	89.6 %
2021	32	32	100 %
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARCU			
2015	9	9	100 %
2016	10	10	100 %
2017	13	13	100 %
2018	4	4	100 %
2019	8	8	100 %
2020	10	9	90 %
2021	13	13	100 %
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE ET DU			
2015	8	8	100 %
2016	4	4	100 %
2017	12	12	100 %
2018	5	5	100 %
2019	7	6	85.7 %
2020	10	10	100 %
2021	6	6	100 %
DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE			
2015	41	40	97.5 %
2016	33	33	100 %
2017	37	36	97.3 %
2018	38	35	92.1 %
2019	30	28	93.3 %
2020	37	32	86.5 %
2021	38	36	94.7 %

TAUX MOYEN DE REUSSITE : 97.7 %

LE DEVENIR DES ELEVES

BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

23 personnes ont répondu sur 32 sortants du BAC PRO SAPAT

- 8 sont en formation
 - o 2 en DEAS dont 1 en apprentissage
 - o 1 en IFSI
 - o 2 en formation Moniteur éducateur dont 1 en apprentissage
 - o 1 en BP Préparatrice en pharmacie
 - o 1 en CAP Assistant vétérinaire
 - o 1 en BTS ESF en apprentissage
- 14 en emploi
 - o 6 en CDI (Animateur(trice), veilleur de nuit, employé polyvalent)
 - o 8 en CDD (Animateur, veilleur de nuit, auxiliaire de vie, serveuse, agent de mairie)
- 1 en recherche d'emploi

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARCU

13 personnes ont répondu sur 13 sortants du BAC PRO ARCU

- 6 sont en formation
 - o 1 en BTS NDRC en apprentissage
 - o 2 en BTS Tourisme en apprentissage
 - o 1 en BTS Communication en apprentissage
 - o 1 en BTS GPME en apprentissage
 - o 1 en DUT Technique commercialisation
- 5 sont en emploi
 - o 3 en CDI (2 réceptionnistes, 1 game master)
 - o 1 en CDD
 - o 1 en intérim (facteur)
- 2 en recherche d'emploi

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE ST2S

6 personnes ont répondu sur 6 sortants du BAC TECHNO ST2S

- 6 sont en formation
 - o 1 en Certificat de Capacité en Orthophonie
 - o 1 en DEES en apprentissage
 - o 2 en DE Educatrice de Jeunes enfants en apprentissage
 - o 2 en DE Infirmière

DIPLOME D'ETAT D'Auxiliaire de Puériculture

29 personnes ont répondu sur 38 sortants du DEAP

- 28 en emploi
 - o 25 sont en poste d'Auxiliaire de Puériculture
 - o 2 sont en poste d'Aide-soignante
 - o 1 est assistante maternelle
- 1 en recherche d'emploi

EFFECTIFS 2021/2022 - au 28 Avril 2022
MFR "Le Villaret" - THÔNES

CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SAPAT	
Seconde BAC PRO SAPAT	20
Première BAC PRO SAPAT	21
Terminale BAC PRO SAPAT	40
TOTAL	81
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Métiers de l'Accueil : Elèves en apprentissage	
BAC PRO Seconde	5
BAC PRO Première	10
BAC PRO Terminale	7
TOTAL	23
B TSA DATR	
B TSA - 1ère année	6
TOTAL	6
DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE : Elèves en Apprentissage	
AP 1	42
AP 2	27
AP passerelle	13
TOTAL	83
TOTAL GENERAL	193

ASSEMBLEE GENERALE DU 6 MAI 2022

ELECTIONS

ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE

- DEVALLOIS Marie-Laure Parent d'ancien élève

ADMINISTRATEURS SORTANTS SE REPRESENTANT

- ANGELLOZ-NICOUD Eric Parent d'ancien élève
- MANZONI Céline Ancienne élève

ADMINISTRATEURS SORTANTS NE SE REPRESENTANT PAS

- BOTTERI Denis Parent d'ancien élève
- METRAL Pauline Ancienne élève

NOUVEAUX CANDIDATS

- DUPRE Pamela Parent d'élève

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Nous sommes réunis ce soir dans nos locaux de la MFR du VILLARET pour notre Assemblée Générale 2022 après deux assemblées en visioconférence.

Chacun d'entre nous a dû s'adapter à ces nouvelles technologies de communication, remettre en question la manière de former, d'accompagner les jeunes dans leurs projets éducatifs et professionnels. Cette période a été aussi difficile pour nos jeunes à un âge où le lien social est parfois important car distendu dans leur famille.

Un retour progressif à la normale a permis de retrouver une vie résidentielle plus active, quelques moments plus festifs pour renforcer les liens, se découvrir ensemble autrement : le "savoir vivre ensemble" dans le respect des individualités.

Cette année 2021 aura fait bouger les lignes, bousculer les codes et nous a poussé à réfléchir autrement en nous recentrant sur les valeurs qui unissent notre MFR : l'engagement, l'adaptabilité, l'ouverture, la responsabilité collective et la considération.

Ainsi, notre Association doit elle aussi savoir se réinventer pour être en cohérence avec nos engagements, notre vocation, nos apprenants, nos membres et nos partenaires pour ENSEMBLE agir sur notre territoire.

Notre MFR rencontre depuis deux exercices un équilibre financier plus compliqué comme peuvent le vivre d'autres établissements, entreprises, associations ou autres. C'est donc toujours un subtil exercice pour le CA, la direction, l'équipe de garder le cap et les objectifs tout en maintenant un équilibre financier.

L'année 2021 a été une année charnière, la situation a fait qu'il n'a pas été possible de réaliser beaucoup de projets dû à l'incertitude et aux mesures sanitaires qui n'ont pas aidé à l'organisation. Malgré tout il y a eu de belles activités pour nos jeunes comme nous l'avons vu lors de la lecture du rapport d'activités de la MFR.

Cette année 2021 aura été l'occasion de relancer nos commissions, notre projet d'association, poursuivre notre démarche RSO, nos certifications et se tourner vers l'avenir pour mieux définir notre vision, nos ambitions pour notre MFR le CA a décidé de travailler sur un plan d'actions basé sur 4 thèmes (vie associative - dispositif de formation - ressources humaines - budget et administratif)

L'audit-évaluation de l'union nationale demandé par le CA et la Direction traduit notre volonté de travailler et de préparer l'avenir de la MFR.

Pour se faire le CA a sollicité l'intervention d'un organisme extérieur « HOMMES ET PROJETS » pour apporter le cadre de travail et la méthodologie, posant les conditions les plus favorables pour la production du contenu par l'équipe et le rétablissement d'une ambiance positive de travail collectif.

L'année 2022 est déjà riche en projets :

Pour nos jeunes :

- Ouverture sur l'international avec 2 stages Erasmus au Danemark (en ce moment) et un en Grèce à la prochaine rentrée
- Des sorties et actions sur le territoire des Aravis et sur la bassin Annécien
- Et nous l'espérons, la participation à la traditionnelle Foire St Maurice de Thônes

Pour l'équipe :

- Les accompagner à la MFR, dans leur quotidien mais aussi dans des formations qui répondent à la volonté ambitieuse du mouvement en lien avec les besoins futurs du territoire, de notre MFR et de son projet d'association ; les former pour toujours mieux accompagner les jeunes en formation.

Nous voulons aussi renforcer les liens avec nos partenaires du territoire dans le but de devenir un centre de formations incontournable pour le tissu économique local.

Je voudrais dire un grand merci aux familles qui nous confient leurs enfants et à tous nos partenaires, qui nous font confiance.

Je voudrais remercier aussi tous les élus qui soutiennent et défendent nos différents dossiers.

Je remercie La CCVT et en particulier M. Gérard FOURNIER son président qui est intervenu au sein de nos classes, la mairie de Thônes et en particulier M. Pierre BIBOLLET le Maire et M. Jacques DOUCHET son ancien 1^{er} adjoint, qui répondent toujours présents pour nos différentes sollicitations, ainsi que toutes les associations locales comme le Foyer d'Animation, par le biais de son directeur M. Arnaud PILLODS et de sa présidente Mme Karine ANGELLOZ-NICOUD, l'écomusée du bois et tout particulièrement M. Nicolas VILLAUME, Saveurs des Aravis et j'en oublie certainement.

Je remercie les maîtres de stage et les maîtres d'apprentissage pour le temps qu'ils consacrent à la formation de nos jeunes ; ils participent pleinement à la formation des élèves.

Je remercie les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprises qui, par le versement de la taxe d'apprentissage continuent de nous apporter une aide financière précieuse et investissent sur l'avenir de nos jeunes qui est aussi le nôtre.

Je remercie nos partenaires financiers comme la Banque LAYDERNIER, le Crédit Coopératif et nos principaux partenaires le Crédit Agricole avec Elsa BESSON et Groupama, en particulier Mme Béatrice FROSSARD-MONOT, toujours présents à nos côtés.

En 2012 je succédais à Denis AGUIR en tant que responsable du Conseil d'Administration de cette maison. Avec tous les administrateurs j'ai toujours eu le souci de mieux faire, pour la bonne marche de notre maison, souci surtout de la formation et de la réussite de tous nos jeunes, souci matériel et financier. Après 13 années passées au sein du CA dont 10 ans de présidence j'ai décidé de passer la main en tant que Président, tout en restant administrateur dans cette maison et dans la Fédération interdépartementale des Savoie. Je profite de l'occasion, en mon nom et au nom du Conseil d'Administration, pour remercier et féliciter Frédéric BATTISTELLA et chaque membre de son équipe pour son savoir-faire et son savoir-être, ainsi que la compétence et l'excellent travail fourni par chacun en étant toujours disponibles pour nos jeunes et en ayant pour principal objectif la réussite de tous les élèves.

Les excellents résultats aux examens en 2021 prouvent la rigueur et le professionnalisme de chacun.

Je remercie tous les administrateurs pour leur investissement, leur disponibilité et leur participation aux différentes actions tout au long de l'année. Permettez, également, au Président qui vous présente ce rapport pour la dernière fois, de témoigner de sa conviction profonde. Je suis devenu « militant » car la MFR m'a beaucoup apporté d'abord en tant que parent puis en tant qu'administrateur. Elles m'ont permis de rencontrer des hommes et des femmes exceptionnels, par leurs valeurs humanistes et souvent leur charisme.

Merci pour votre présence et votre attention.

Le président.

Christian COMBAZ.